

LETTRE DE LIAISON

des militants combattant pour le **Front Unique**
des syndicats de l'enseignement public

N°361
17 Octobre 2024
ISSN 1245-0286

Au Conseil national de la FSU des 15 et 16 octobre 2024, les représentants du courant Front Unique sont intervenus pour que la FSU :

- **condamne le projet de budget et œuvre à la convocation d'une manifestation centrale à l'Assemblée nationale pour en interdire l'adoption ;**
- **se place enfin en soutien du peuple palestinien et condamne Israël et ses massacres à Gaza et au Liban ;**
- **exige le retrait de la circulaire Hetzel qui réprime dans les faits la liberté d'expression et la solidarité avec le peuple palestinien ;**
- **exige l'arrêt de la répression en Martinique et le retrait des CRS.**

1ère intervention FU dans le débat général, le 15 octobre

Avec le gouvernement Macron-Barnier-Retailleau, il est clair que nous sommes confrontés à un gouvernement ultra-réactionnaire.

Sa survie dépend totalement du RN, aussi Barnier multiplie les preuves de bonne volonté à son égard. Se comportant comme un porte-parole du RN, Retailleau déroule les préconisations de ce parti, en particulier contre les étrangers.

Après la loi immigration, soutenue et votée par le RN, il y a moins d'un an, le gouvernement vient d'en annoncer une nouvelle pour début 2025. Aussitôt Bardella s'en est réjoui.

Mais aujourd'hui, la priorité absolue du gouvernement, c'est de faire passer son budget de 60 milliards d'économies budgétaires.

Notons que le nombre de riches potentiellement soumis à contribution se dégonfle de jour en jour. Et, à ce stade, ils apporteraient seulement 2 milliards quand le report de l'indexation des pensions représenterait pour les retraités une ponction deux fois plus forte.

Parmi les principales victimes de ce budget, en plus des retraités, on trouve les malades, les fonctionnaires, les enseignants, les élèves, les chômeurs, les habitants des quartiers sinistrés et plus généralement tous les usagers des services publics.

L'enseignement public est clairement une des cibles prioritaires du gouvernement.

Face aux presque 4 000 suppressions de postes d'enseignants, pour l'essentiel dans les écoles, le SNUipp refuse à juste titre cette saignée et appelle à faire front.

Mais pour cela, le front syndical doit commencer **par exiger l'annulation pure et simple de ces suppressions de postes, exigence qu'on ne trouve pas dans la lettre adressée à la ministre.**

Si les budgets de l'intérieur et des armées connaîtraient une progression, tous les autres seraient frappés plus ou moins lourdement.

La Sécu est clairement dans le collimateur puisque c'est 15 milliards qui devraient lui être retirés.

Sont prévues : l'augmentation du reste à charge pour les consultations médicales, la diminution de l'indemnisation des congés maladie et sans doute l'augmentation du nombre de jours de carence.

Combattre le gouvernement et son budget scélérat doit être la priorité absolue du mouvement ouvrier.

Or les responsables syndicaux refusent de reconnaître en ce gouvernement un ennemi déterminé.

Ainsi, il suffit que Barnier énonce la formule « dialogue social » pour que les dirigeants syndicaux répondent à ses appels.

Ainsi dans le communiqué évoqué sur les retraites, l'Intersyndicale appelle Barnier « à organiser une conférence de financement des retraites au cours de laquelle les organisations syndicales démontreront qu'il est possible de revenir sur les 64 ans ». Et on peut lire aussi : « **Nos organisations sont prêtes à participer à tous les rendez-vous de concertation et de négociation sur toutes les questions de retraite** ».

Bref pour l'Intersyndicale, Barnier ne serait pas un ennemi à combattre mais un personnage avec lequel on peut discuter et qu'on peut convaincre de revenir à de meilleures dispositions. Quelle supercherie !

Alors que Barnier nous déclare la guerre, nos dirigeants refusent de répliquer et préfèrent lui proposer une conférence et des concertations. Cette attitude porte un nom, il s'agit d'une honteuse capitulation. Les travailleurs ne peuvent accepter cela. Au moment où le gouvernement a enclenché une offensive massive et déterminée contre eux, **les représentants syndicaux ont pour principale responsabilité de tout mettre en œuvre pour empêcher l'adoption du budget du gouvernement Macron-Barnier.**

Ils doivent refuser toute concertation-capitulation avec le gouvernement.

Ils doivent en finir avec les pseudo-mobilisations comme la journée d'action du 1er octobre, largement boycottée par les travailleurs.

Puisque c'est à l'Assemblée que le budget doit être adopté, c'est bien à l'Assemblée que cette adoption doit être empêchée.

La seule perspective pour cela, c'est de préparer une immense manifestation centrale à l'Assemblée pour empêcher le vote du budget.

2ème intervention FSU dans le débat général, le 15 octobre

Quarante enfants. Chaque jour.

Chaque jour, depuis 12 mois, quarante enfants ont été massacrés dans la Bande de Gaza.

Ce chiffre, comme tous les autres, est indicatif - en-dessous de la réalité, en-dessous de l'horreur vécue par le peuple palestinien que nulle force n'est capable de mesurer.

Pour la direction de la FSU, c'est une "escalade", un "conflit". Pour la langue française, c'est une opération génocidaire.

Le 18 septembre dernier, à la barbarie qui règne à Gaza et en Cisjordanie, l'État d'Israël a décidé d'ajouter l'agression et l'invasion du Liban et de sa population. La date du déclenchement de l'opération terroriste de grande ampleur qui a ouvert les hostilités vaut annonce de plan: c'est la date du sinistre anniversaire des massacres de Sabra et Chatila, consécutifs à l'invasion du Liban par l'État sioniste en 1982. Depuis, le scénario suivi par Israël recoupe en tous points celui qu'il a suivi à Gaza depuis un an. Quand les officiers de Tsahal parlent de "boucliers humains", il faut comprendre : "Nous massacrons tout le monde, hommes, femmes, enfants, vieillards".

Les responsables de la barbarie qui ravage le Moyen-Orient ont un nom et une adresse : ce sont les tenants de l'État d'Israël, raciste, colonial et meurtrier. Les complices de ces meurtriers sont connus : ils vivent, et gouvernent, à Washington, Berlin, Londres, Rome, Paris.

Qui stoppera Israël ? Certainement pas l'ONU, qui est cantonnée ces jours-ci à se ratatiner devant les attaques de Tsahal, armées par Biden. Certainement pas les tenants des grandes puissances qui au contraire lui apportent un soutien sans faille.

Par millions pourtant, les travailleurs et la jeunesse de tous les pays sont parfaitement conscients de la situation qui oppose un peuple opprimé à un État colonial oppresseur. Plus personne ne croit aux cantiques sur la "paix juste et durable" ou au "droit international".

Jamais il n'a été plus facile d'exposer la vérité de la barbarie dont Israël porte le nom et la responsabilité. Mais jamais il n'a été plus difficile de l'exprimer publiquement face à la répression : pas une organisation du mouvement ouvrier pour organiser le combat en défense du peuple Palestinien.

Il est de la responsabilité de la FSU de rompre avec les communiqués misérables, copiés-collés du Quai d'Orsay, qui évitent soigneusement de nommer les responsables et ont pour seule fonction d'éviter toute friction avec Macron et son gouvernement.

La responsabilité de la FSU, c'est de se placer enfin du côté du peuple palestinien, du Liban et de sa population.

C'est de condamner enfin l'État d'Israël responsable de la barbarie.

C'est d'exiger enfin l'arrêt de la répression, d'exiger le retrait des textes qui l'organisent.

C'est d'appeler enfin à l'organisation du boycott d'Israël.

Présentation de la motion « A bas le budget Macron-Barnier ! »

Les projets de budgets du gouvernement Macron-Barnier déclinent dans toute leur brutalité l'offensive de la bourgeoisie contre ce qui subsiste des acquis du mouvement ouvrier.

Et c'est bien sûr la Sécu qui est la cible prioritaire du gouvernement, avec 15 milliards pillés aux malades et aux retraités.

Parmi les différentes mesures, il y a la diminution du remboursement des consultations médicales conduisant à l'augmentation de la prise en charge par les complémentaires santé qui vont répercuter sur leurs assurés cette augmentation de leurs dépenses.

Ce transfert Sécu/complémentaire a vocation à s'accroître. Et ce d'autant plus, que le gouvernement a obligé les actifs salariés et maintenant aussi les fonctionnaires à souscrire une complémentaire.

En janvier 2022, chacun se souvient de la signature unanime des fédérations de la FP sur le projet gouvernemental d'accord sur la PSC. Rappelons qu'une signature majoritaire était indispensable pour contraindre tous les actifs à souscrire le contrat de complémentaire santé choisi par chaque ministère.

Comme on le constate dans les ministères de la transition écologique et de l'Agriculture., il devient impossible pour les agents d'avoir comme complémentaire une mutuelle. Ils vont être obligés de souscrire à la complémentaire choisie par leur ministère, dans les deux cas des groupes financiers.

A juste titre, le Snetap [*Syndicat de l'enseignement agricole public de la FSU*] a refusé de signer l'accord ministériel et demande aux signataires de dénoncer cet accord.

Notre fédération devrait tirer les conséquences de la catastrophe annoncée en dénonçant l'accord de 2022 qui nous y conduit.

J'en viens à l'objet principal de notre motion.

Au lieu de réclamer un autre budget, commençons par condamner le budget présenté, le seul d'actualité.

Notre fédération doit clairement se prononcer contre ce budget ce que le texte d'action ne fait pas. Et aucune perspective pour empêcher son adoption n'y est formulée.

On ne peut pas se contenter d'alerter sur les conséquences des coupes budgétaires sans proposer de les interdire.

Puisque les forces sont comptées, il faut les concentrer et les centraliser.

Puisque c'est à l'Assemblée que le budget doit passer, c'est bien à l'Assemblée qu'une manifestation nationale doit être convoquée pour en empêcher l'adoption.

Motion : A bas le budget Macron-Barnier !

Le gouvernement Macron-Barnier a annoncé un budget de guerre contre les travailleurs, les fonctionnaires, les retraités, les malades, les chômeurs et les jeunes.

Le CDFN de la FSU, réuni les 15 et 16 octobre 2024, condamne ce projet de budget.

Pour en empêcher l'adoption, il est nécessaire de centraliser toutes les forces et les énergies.

Aussi le CDFN mandate notre direction fédérale pour quelle s'adresse aux autres directions syndicales afin de préparer une manifestation centrale à l'Assemblée Nationale au moment du vote du budget.

(Pour : 5 / Contre : 79 / Abstentions : 5 / Refus de vote : 16)

Présentation de la motion « Retrait de la circulaire Hetzel ! »

A la veille du 7 octobre, le ministre Hetzel envoyait aux chefs d'établissements de l'ESR une circulaire pour qu'ils interdisent les actions pro-palestiniennes au nom « *des principes de neutralité et de laïcité du service public de l'enseignement supérieur* ».

Il insiste sur leur devoir d'assumer leur pouvoir de police pour « *maintenir l'ordre* ». Il y détaille tout l'arsenal législatif à leur disposition (au moins un vingtaine d'articles de loi). IEP Paris, Sorbonne, Aix-Marseille, Montpellier, ... en quelques jours, sanctions, interdictions de réunions, ... pleuvent.

Si la solidarité avec la Palestine est particulièrement ciblée, c'est toute opposition politique qui est visée.

Il y a un an, Sylvie Retailleau, alors ministre de l'ESR, portait un coup historique contre les libertés académiques et contre la liberté d'opinion à l'université. Elle demandait aux chefs d'établissement de réprimer toute expression qui s'opposerait au soutien inconditionnel du gouvernement français à l'État colonial israélien. Aucune bataille n'a été menée pour le retrait de cette circulaire par les syndicats de l'ESR. Cela permet aujourd'hui à Hetzel d'enfoncer le clou.

Le projet de texte Action dit : la FSU « *ne saurait accepter que les militant.es pour la paix soient stigmatisés* ». Qu'est ce à dire ? Et les militants pro-palestiniens, on a le droit de les réprimer ?

Les libertés à l'université et l'indépendance des enseignants-chercheurs seraient constitutionnelles ? Dans leur déclaration au CNESER du 8 octobre, les représentants de la FSU donnent pour preuve la décision du Conseil d'État du 7 mai 2024 qui aurait levé l'interdiction d'une conférence organisée par le comité Palestine à Paris Dauphine.

En fait, le Conseil d'État a donné tort au tribunal de Paris qui l'avait autorisée sans condition. Le Conseil d'État ne l'a autorisée que si les organisateurs se pliaient à des règles liberticides. D'ailleurs dans sa circulaire, Hetzel évoque cette même décision quand il traite de comment « *encadrer ou même interdire une réunion au sein de l'université* ». !

Et pour qui aurait encore des doutes sur ses objectifs, Hetzel a choisi pour sa première sortie auprès des étudiants, une organisation d'« *extrême-droite* », l'UNI. Ils ont en commun les mêmes buts : contrecarrer les mobilisations étudiantes et éradiquer « *le gauchisme* » et le « *wokisme* » à l'université.

En conclusion, la liberté d'opinion et les libertés académiques dans l'ESR sont ouvertement attaquées. Le seul moyen de les défendre, et de se battre contre la criminalisation de la défense du peuple palestinien, est d'affronter le gouvernement. Il est de la responsabilité de la FSU et de ses syndicats dans l'ESR **d'exiger le retrait immédiat de la circulaire Hetzel.**

Motion : *Retrait de la circulaire Hetzel !*

Le ministre de l'ESR, Patrick Hetzel a adressé, le 4 octobre, un courrier aux présidents des Universités, les appelant à réprimer toute expression pro-palestinienne et plus généralement toute action de contestation dans les facs.

Au nom « *des principes de neutralité et de laïcité du service public de l'enseignement supérieur* », il leur enjoint de « *veiller au maintien de l'ordre public au sein de leur établissement* » et dans sa circulaire, il détaille tout l'arsenal législatif dont ils disposent pour ce faire.

Le CDFN de la FSU se prononce

- Pour la défense de la liberté d'opinion et le respect des libertés académiques dans l'ESR.
- Contre la criminalisation de la défense du peuple palestinien.

Aussi, le CDFN exige le retrait immédiat de la circulaire Hetzel.

Pour cela, la FSU doit œuvrer à la constitution d'un front uni des organisations de jeunesse et des syndicats des travailleurs de l'ESR sur cette exigence.

(Pour : 6 / Contre : 78 / Abstentions : 3 / Refus de vote : 16)

Présentation de la motion « En défense du peuple Palestinien »

Hier, notre secrétaire général concluait le débat général en affirmant que « *la solidarité (de la FSU) avec le peuple palestinien* » ne faisait « *pas de doute* ».

On me permettra d'en douter.

En effet, cette solidarité avec le peuple palestinien n'est affirmée nulle part depuis un an, dans aucun texte, aucun communiqué.

Le projet de texte Action ne la mentionne pas davantage.

La position de la direction de la FSU depuis un an c'est : « la paix ». Comme si l'on était en présence de deux armées qu'on pourrait renvoyer dos à dos, et non pas d'un peuple massacré, de manière méthodique, par les troupes d'un État colonial.

La position de la direction fédérale, c'est la « demande » d'un « cessez-le-feu ». Entre deux livraisons d'armes, Biden ne prétend à autre chose que d'œuvrer à satisfaire cette demande. Netanyahu lui-même ne cesse d'invoquer la faible résistance de ses victimes pour « justifier » son déchaînement barbare. Et il faudrait refuser de distinguer entre opprimé et oppresseur ?

La position de la direction fédérale, c'est l'invocation ad nauseam du prétendu « droit international », comme si l'ONU était autre chose que le cache-nez des puissances impérialistes, anciennes métropoles coloniales, toutes alliées d'Israël, toutes associées à des millions de morts au Moyen-Orient depuis des décennies.

Et il faudrait taire cette alliance ? Il faudrait demander à ces alliés d'Israël de « sanctionner » Israël, il faudrait laisser croire que cela serait possible ?

Non camarades, c'est inacceptable.

Le fondement du mouvement ouvrier, c'est la défense de l'opprimé contre l'opresseur.

La FSU doit enfin affirmer son soutien au peuple palestinien. Toute la situation hurle à ceux qui veulent combattre la barbarie : il faut stopper le bras des assassins, le bras d'Israël. Et le rôle du mouvement ouvrier, ce n'est pas de supplier les complices d'Israël, c'est d'agir pratiquement en soutien au peuple palestinien.

Tel serait le sens d'un véritable boycott organisé d'Israël, par les travailleurs et la jeunesse, sous l'égide du mouvement ouvrier.

Il est une question pratique, concrète qui a été soulevée en France par des milliers d'étudiants, d'enseignants-chercheurs et chercheurs : le boycott académique des universités israéliennes. Cette question a été posée de manière assez significative pour donner lieu à plusieurs articles du *Monde* au cours de l'année écoulée.

La question du boycott des universités israéliennes est légitime : ces universités ne sont rien d'autre que la courroie de transmission du colonialisme. Toutes pratiquent l'apartheid contre les étudiants palestiniens, toutes valorisent l'engagement des étudiants israéliens dans l'armée coloniale, toutes intègrent des antennes militaires, toutes contribuent à définir la propagande et la stratégie de l'Etat sioniste.

Qu'on en juge à ces recommandations toutes récentes d'Uzi Rabi, chercheur à l'université de Tel Aviv, à la radio israélienne le 18 septembre :

« *Retirez toute la population du nord (de Gaza), et quiconque y restera sera légalement condamné comme terroriste et soumis à un processus de famine et d'extermination.* »

Quant à l'utilisation de la science par Israël, l'opération terroriste de très grande ampleur qui vient d'être orchestrée contre la population du Liban en donne une illustration éloquent.

C'est une honte, camarades, qu'aucun des syndicats de notre fédération dans l'enseignement supérieur et la recherche n'ait à ce jour repris le mot d'ordre de boycott.

Pour toutes ces raisons, il est urgent que la FSU appelle enfin et prenne en charge l'organisation du boycott d'Israël, pour contribuer à stopper le bras des barbares qui ravagent le Moyen-Orient.

Motion : ***En défense du peuple Palestinien et contre la criminalisation de cette solidarité***

Le CDFN de la FSU se prononce pour la défense du peuple palestinien, du Liban et de sa population. Il considère que pour mettre fin aux massacres à Gaza, en Cisjordanie et au Liban, Israël doit être stoppé.

En conséquence, il se prononce pour le boycott d'Israël, et notamment le boycott académique de ses universités.

Il exige l'arrêt de la répression contre ceux qui expriment leur soutien au peuple palestinien et la levée de toutes les sanctions.

Notre fédération doit s'adresser aux directions des autres organisations syndicales pour mener dans l'unité cette campagne.

(Pour : 7 / Contre : 74 / Abstentions : 8 / Refus de vote : 14)

Présentation de la motion « Contre la répression en Martinique »

Depuis fin août, la population Martiniquaise est mobilisée contre la vie chère.

Dans un territoire où 27 % de la population vit sous le seuil de pauvreté, les prix sont en moyenne 17 % plus élevés qu'en métropole et de 40 % pour l'alimentation. Les salaires y étant plus bas, le niveau de vie est de 2 à 6 fois plus faible qu'en France.

Dans les années 80 puis en 2009, les mêmes causes avaient produit les mêmes effets.

70 % des produits de consommation sont importés en grande partie de la métropole. La distribution est pour l'essentiel aux mains des héritiers des esclavagistes. De plus ces familles dominent une production agricole de monoculture destinée à l'exportation.

Et c'est au moment où les outre-mers sont sinistrés économiquement que le gouvernement a décidé de baisser de 250 millions le budget pour l'Outre-mer.

Et comme en Kanaky, le gouvernement répond à la mobilisation par la répression et l'instauration d'un régime d'exception. Le dernier acte de Darmanin en tant que ministre démissionnaire a été d'envoyer la CRS 8, qu'il avait créée en 2021 pour « la lutte contre les violences urbaines ».

C'est la première fois qu'une compagnie de CRS a été envoyée en Martinique depuis soixante-cinq ans. Rappelons qu'en 1959, trois jeunes collégiens y avaient été tués par les CRS. Depuis ceux-ci n'étaient jamais revenus sur l'île.

Cette même CRS 8 s'est déjà illustrée à Mayotte par ses exactions dans le cadre de l'opération dite de sécurisation « Wuambushu ».

Retailleau persiste et déclare "On va rétablir l'ordre" et dit vouloir envoyer de nouveaux renforts policiers. Un couvre-feu est instauré au moins jusqu'au 21 octobre et pourra être prolongé aussi longtemps que nécessaire.

La FSU doit apporter son soutien aux revendications des travailleurs et jeunes martiniquais et exiger l'arrêt immédiat de la répression, le retrait des compagnies de CRS et la levée du couvre-feu et des interdictions de manifester.

Motion : ***Contre la répression des travailleurs et des jeunes en Martinique***

Depuis fin août, la mobilisation de la population martiniquaise contre la vie chère est durement réprimée par le gouvernement français.

Le CDFN de la FSU soutient les revendications des travailleurs et jeunes Martiniquais et exige :

- l'arrêt immédiat de la répression ;
- Le retrait sans délai des compagnies de CRS ;
- La levée du couvre-feu et des interdictions de manifester ;
- l'arrêt des poursuites contre les manifestants.

(Pour : 6 / Contre : 75 / Abstentions : 4 / Refus de vote : 16)